

Quel est le montant de la prime de fin d'année 2022 dans le secteur socioculturel de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale - CP 329.02?

Quel est le montant de la prime de fin d'année 2022 ?

	Champ d'application	Services concernés	Partie fixe 2022	Partie variable
329.02	Région wallonne	CRI : centres régionaux d'intégration CISP : centres d'insertion socio-professionnelle MIRE : missions régionales pour l'emploi	122,08€ + 423,60€ = 545,68 €	-
		CFISPA : centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés agréés par l'AVIQ	447,57€ + 122,73€ + 425,93€ = 996,23 €	2,5% de la rémunération annuelle brute indexée
		ILI : Initiatives locales d'intégration, Centres PMTIC , services de traduction et d'interprétariat en milieu social , Interfédération des CISP , InterMire , Maisons Arc-enciel	423,60 €	-
	Région de Bruxelles-Capitale	OISP-AFT-Missions locales : Insertion socioprofessionnelle à Bruxelles	210,40€ + 444,54€ + 388,94€ + 880,06€ (complément unique 2022) ==> 1923,94€	30% de la rémunération brute du mois d'octobre

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב/registerer>

Votre Liberté Votre Voix

